

LETTRE ouverte de l'intersyndicale quel avenir pour la voie professionnelle ?

RÉFORMES - JURIDIQUE



LETTRE ouverte de l'intersyndicale Alliance du Trèfle, FO-EA, CGT Agri, SEA-UNSA, SNETAP-FSU, Sud Rural territoires du MASA. Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, quel avenir pour la voie professionnelle agricole au regard des bouleversements envisagés par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse (MENJ)?



LETTRE ouverte de l'intersyndicale Alliance du Trèfle, FO-EA, CGT Agri, SEA-UNSA, SNETAP-FSU, Sud Rural territoires du MASA

Paris, le 14 septembre 2022

Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, quel avenir pour la voie professionnelle agricole au regard des bouleversements envisagés par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse (MENJ) ?

Le Président Macron a réitéré sa volonté d'engager une nouvelle réforme de la voie professionnelle sous statut scolaire. Dans la « grande maison d'à côté » qu'est le MENJ, lors de sa conférence de rentrée, le ministre annonce une réforme du lycée professionnel dès la rentrée 2022 avec une convergence vers le modèle de l'apprentissage. Cela devrait se traduire par un rapprochement du lycée pro avec le monde de l'entreprise, notamment une augmentation de 50 % des semaines de stages, soit le tiers du temps dans nos formations professionnelles! Et ceci au détriment de l'enseignement général dont le nombre d'heures serait fonction de discussions locales. Pour nous, ce serait la preuve de l'explosion des valeurs de l'enseignement et notamment l'accès aux formations nationales diplômantes sur l'ensemble du territoire, A cette heure, notre ministère ne s'est pas encore exprimé.

C'est pourquoi l'intersyndicale Alliance du Trèfle, CGT Agri, FO-EA, SEA-UNSA, SNETAP-FSU, Sud Rural territoires, demande à être reçue par vous même au plus tôt afin de connaître votre projet et vos ambitions sur ce sujet.

Rester un ministère suiviste dans un tel domaine nous semblerait néfaste pour nos apprenants. Nous affirmons que les constats posés ne sont pas valables pour la voie professionnelle de l'Enseignement Agricole (EA), s'ils le sont côté Education Nationale (EN)... La réussite de notre système éducatif en termes d'insertion professionnelle est reconnue. La voie professionnelle ne peut évidemment pas être réduite à la logique d'adéquation portée par les ministères de l'EN et du Travail.

L'enseignement professionnel agricole ne peut pas se limiter à une réponse aux besoins des entreprises et des territoires. Nous avons déjà la mission de maillage territorial. Pour nous, la 1/2 logique de l'adaptation des filières enseignées aux besoins économiques locaux immédiats n'est pas entendable.

Le risque est également de sacrifier un volet pourtant essentiel de la voie professionnelle scolaire, à savoir l'émancipation et la formation citoyenne des élèves, et par conséquent la poursuite d'études.

Dans l'EA le nombre de semaines de périodes de formation en milieu professionnel est largement suffisant, son augmentation ne pourra se faire qu'au détriment de la culture et de l'enseignement général, indispensables aux futurs citoyens.

De plus, un tel projet de réforme efface totalement les apports à la formation professionnelle réalisés dans nos établissements, dans les ateliers technologiques ou dans les exploitations de nos lycées et par nos enseignants de matières professionnelles, en cours, comme en TP-TD. Rappelons que ces apports sont indispensables en amont des périodes de stage.

Il oublie également totalement que beaucoup d'élèves ont des difficultés à trouver des entreprises qui les accueillent en stage.

Pour finir, la réforme en profondeur que connaissent les baccalauréats professionnels agricoles, avec une refonte totale du tronc commun, n'en est qu'au début de sa mise en œuvre. Les équipes sont déjà fortement sollicitées. Que penser d'une nouvelle réforme ?

Pour toutes ces raisons, l'intersyndicale Alliance du Trèfle, FO-EA, CGT Agri, SEA-UNSA, SNETAP-FSU, Sud Rural territoires, UNSA demande à vous rencontrer dans les meilleurs délais afin d'échanger avec vous sur vos intentions concernant les formations professionnelles agricoles par voie initiale scolaire.

L'intersyndicale Alliance du Trèfle, FO-EA, CGT Agri, SEA-UNSA, SNETAP-FSU, Sud Rural
territoires du MASA



SEA-UNSA, MAA, 78 rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP / Tel : 01.49.55.55.31 / sea-unsy.syndicats@agriculture.gouv.fr
Suivez-nous sur Twitter @SEA_UNSA